

« 145 AC »

SCI, société civile immobilière
au capital de 500 euros

Siège social : 126 RUE D'AGUESSEAU, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
R.C.S. 924892466

Procès-Verbal en date du 23/06/2026

ASSEMBLEE GENERALE DES DECISIONS UNANIMES

Le 23/06/2026, les associés de la société 145 AC se sont réunis en Assemblée Générale des Décisions Unanimes au 126 RUE D'AGUESSEAU, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT siège social de la société, sur convocation de la présidence.

Le total des parts présentées est égal au nombre d'actions composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Sabban Jonathan, Gérant et associé indéfiniment responsable de la société.

Décisions

DECISION N°1

Il est pris acte par l'assemblée du transfert du siège social de la société situé initialement au 126 RUE D'AGUESSEAU, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT. Le nouveau siège social est transféré au : 138 Avenue Victor Hugo, 75016 Paris.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°2

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°3

Les associés confèrent tous pouvoirs au dirigeant de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés.

Fait à 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Le 23/06/2026